

LES QUAIS D'ARLES, HISTOIRE AU FIL DU RHÔNE

I. L'époque antique

Si le lit du Rhône a peu évolué historiquement dans la zone urbaine d'Arles, il est bien difficile de se faire une image exacte des quais à l'époque romaine (doc 1).



Doc 1 : Arles au IV^e siècle (dessin de Jean-Claude Golvin ; coll. MDAA)

Grâce aux fouilles récentes conduites par les services de l'État, le rôle de la rive droite (Trinquetaille) est plus clair, avec un caractère monumental très affirmé et surtout un important volume d'échanges commerciaux impliquant des équipements portuaires de qualité. On n'en sait cependant pas plus sur les quais eux même : étaient-ils construits en grand appareil, en bois, comportaient-ils des estacades¹ pour le déchargement, y avait-il des plages aménagées ?

¹ Estacade : obstacle artificiel placé dans le chenal d'un port, devant un pont, pour fermer un passage à la navigation ou retenir les corps flottants, sans empêcher le mouvement des eaux.



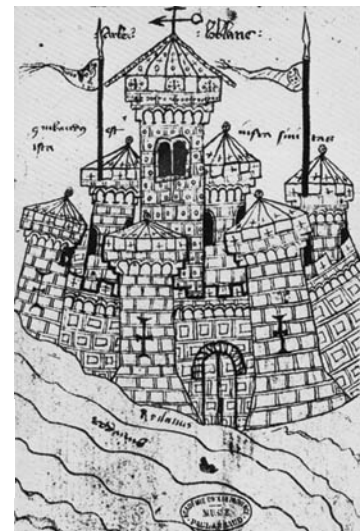
Les constructions des époques moderne puis contemporaine ont redessiné les berges à maintes reprises et les éventuels vestiges sont désormais hors d'atteinte pour les chercheurs. Seul le site de L'Île des Sables, en amont de la ville, permet de comprendre que, juste derrière les quais, des renforcements par lignes d'amphores (doc 2) étaient utilisés pour stabiliser les terrains limoneux de faible tenue.

A la fin de l'Antiquité, période d'invasions et d'instabilité, la ville se protège dans une enceinte réduite. Au milieu du V^e siècle, le roi Théodoric II ordonne la réparation des murailles de la ville. Cela concerne-t-il les bords du Rhône ?

Doc 2 : stabilisation des berges du Rhône à l'aide de files d'amphores étagées. Île des sables, au nord de Trinquetaille (photo M. Vecchione)

II. Moyen Âge

Au Moyen Âge, une seule représentation de la ville, très imagée et peu détaillée, la montre comme une forteresse bordée par le fleuve qui vient en battre les murailles. Ce dessin date de la fin du XIV^e siècle, (doc 3). Il semble bien que pendant toute cette période, les remparts protègent la ville non seulement des troupes guerrières, mais aussi des inondations.



Doc 3, dessin de Bertrand Boysset, dans *Le Roman d'Arles*, 1372 ; musée Paul d'Arbaud, Aix-en-Provence



Cependant, on trouve trace en 1151 des premiers travaux pour consolider les berges. Le port est alors actif, ce qui implique leur aménagement pour l'amarrage des bateaux, le chargement et le déchargement. Au cours des siècles, les remparts sont reconstruits ou réparés à plusieurs reprises y compris "côté Rhône" comme certains textes le précisent. L'enceinte définitive qui enferme toute la ville, y compris du côté du fleuve, est terminée au milieu du XIII^e siècle (doc 4).

Doc 4 : Arles au XII^e siècle, dessin de Y. Azzoug ; coll. Ville d'Arles

III. Période moderne

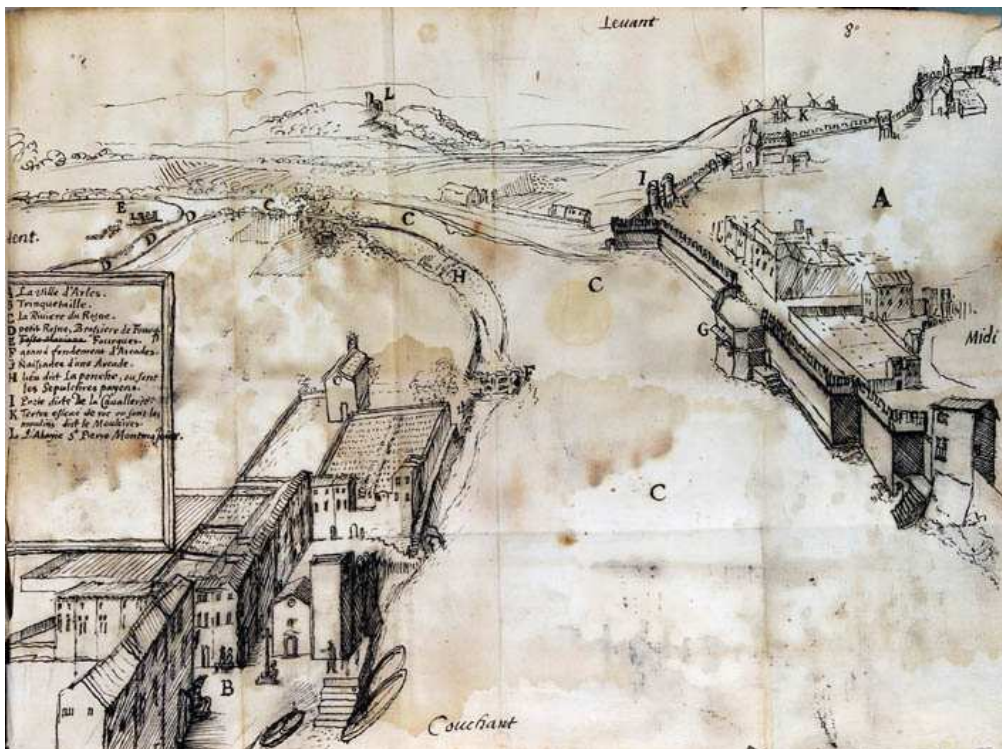
Au début du XVI^e siècle, le conseil de ville décide de reconstruire le quai depuis la porte Notre-Dame jusqu'à celle de Lamanon (quai de la Roquette). Les aménagements continuent puisque en 1608, le quai devant l'église Saint-Martin du Méjan, près de la porte dite des Châtaignes (doc 5), comprend un escalier de 17 marches (doc 6). Des marques de fer y sont scellées dans le mur latéral. Elles servent à mesurer la montée du Rhône et à alerter la population si nécessaire.



Doc 5 : porte des Châtaignes, photo de Charles Nègre, 1852 ; archives du palais du Roure, Avignon

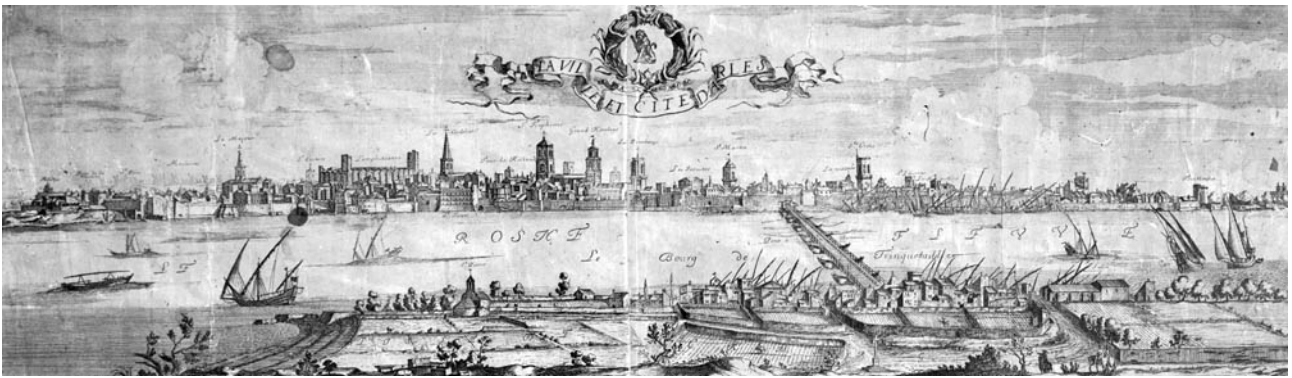


Doc 6 : La ville et la cité d'Arles (extrait), gravure de J. Peytret, 1660 ; médiathèque d'Arles, photo C.I.C.L.



Doc 7 : Quai d'Arles et de Trinquetaille, d'après un dessin de M. de Rebatu, 1639 ; Bibl. Mazarine, Paris

Mais les crues de 1637 et 1647 détruisent les murailles riveraines. Il faut les reconstruire, exproprier beaucoup de maisons, renforcer les quais (doc 7,8). Au XVIII^e siècle, les quais sont prolongés pour les besoins du port. En 1762, on décide de poser des pilotis. Le devis est fait par le charpentier du roi. Le revêtement sera en pierre ou en cailloux. En 1785, le roi donne l'autorisation d'abattre le rempart côté Rhône. On se sert des pierres pour réparer les quais.



Doc 8 : *La ville et la cité d'Arles*, gravure de J. Peytret, 1660 ; médiathèque d'Arles, photo C.I.C.L.

IV. Époque contemporaine

Au XIX^e siècle (doc 9) une véritable lutte contre les inondations s'engage. En 1805, 1812, les délibérations municipales indiquent que la Roquette est "*presque entièrement inhabitable*" à cause des crues régulières. Une pétition est signée pour exiger des réparations. Celles-ci tardent à être réalisées. En 1827, G. Véran, géomètre-architecte de la Ville, met en garde le Maire : les berges sont dégradés, les escaliers des portes Saint-Jean et Rousset sont démolis. On rehausse et on élargit alors les quais, au niveau de la rue Baudanoni. Même chose à Trinquetaille, où le quai s'est éboulé (doc 10).



Doc 9 : la ville depuis le débarcadère, gravure de M. Laurens, XIX^e siècle ; archives départementales des Bouches-du-Rhône, photo V. Montel



Doc 10 : Le trébuchet du pont de bateaux, côté Trinquetaille, dessin de F. Gabillot ; Museon Arlaten, photo B. Delgado

Le Maire écrit au directeur général des Ponts et Chaussées pour qu'il intervienne (1832). Ceux-ci lancent en 1837 un appel d'offres "*pour des travaux de terrassement, maçonnerie et pavage pour la construction des murs des quais du port d'Arles, depuis la rue Roubion jusqu'aux abords du canal de Craponne (quais de la Roquette)...*".

Ces travaux sont sans doute entrepris, mais les démarches sont longues : en 1846, "*un devis estimatif des maisons ou parties de maisons à acquérir pour l'établissement des nouveaux quais sur la rive gauche du Rhône, entre le pont de bateaux et la roubine dite du roy*" est réalisé par l'architecte Véran (doc 11).



Les inondations catastrophiques de 1856 (doc ci-contre) précipitent les choses. L'eau envahit la basse vallée du Rhône, la Camargue, et à Arles tous les bas quartiers, du Trébon à la Roquette. Événement exceptionnel, Napoléon III vient en personne, en train, dans la région d'Arles et de Tarascon pour constater l'ampleur des dégâts.



Doc 11 : Plan des maisons à détruire pour continuer les quais d'Arles depuis le portail [sic] des châtaignes jusqu'au bosquet de la Cavalerie, par Véran, XIX^e siècle ; archives communales d'Arles

Les travaux d'aménagements des digues d'Arles sont alors déclarés d'utilité publique. Le décret impérial du 20 juillet 1862 avalise les études entreprises par les ingénieurs des Ponts et Chaussées en 1861.

Le montant du devis global de la réfection des quais est de 882 000 francs, dont 588 000 pris en charge par l'État. Les expropriations s'accroissent (doc 13). Les travaux divisés en quatre lots peuvent alors commencer (doc 14). En janvier 1864, le Rhône est très bas : les fondations sont faites facilement. L'ensemble est achevé en 1866.



Doc 13 et 14 : affiches relatives à l'expropriation des maisons gênantes (1864) et à l'adjudication des travaux (1862) ; archives départementales des Bouches-du-Rhône

Les digues sont en terre avec un perré maçonné dont le pied est "défendu" par des dalles en pierre de Barbentane. Pour le reste, les pierres choisies pour la construction ont plusieurs origines : carrières des Mouleyrès (pour les perrés² en particulier, mais elles sont insuffisantes pour l'ensemble du chantier), de Saint-Gabriel, de Fontvieille, de Beaucaire.

On prend des pierres d'anciens ouvrages, dont de la pierre de Cassis. Pour quelques escaliers, la pierre de Saint-Rémy est utilisée. Une grande partie du sable vient de L'île des Sables, au nord de Trinquetaille.

A la fin du siècle, entre 1886 et 1900, des travaux sont encore réalisés à Trinquetaille avec le prolongement du quai de la gare maritime (construite vers 1868), la construction d'un embarcadère et d'un débarcadère (doc 15). Cette grande construction, sur les deux rives du Rhône, change l'aspect de la ville (doc 16).

² Mur de soutènement, revêtement en pierre sur un talus pour maintenir la terre.



Doc 15 : construction du quai de Trinquetaille ; photo d'A. Fraix vers 1886 ; archives communales



Doc 16 : quai de la Roquette à la fin du XIX^e siècle

Texte extrait du catalogue de l'exposition « *Les quais d'Arles, un patrimoine face au Rhône* », réalisée par la Ville d'Arles (service du patrimoine) et le SYMADREM, septembre-novembre 2009.